

surtout grâce à nous que la solution proposée par le secteur privé a eu l'assentiment des banques.

Pour ce qui est de la flottille de pêche aux pétoncles, selon l'entente conclue entre les diverses parties intéressées, l'entreprise terre-neuvienne deviendra propriétaire d'un certain nombre de bâtiments. Les emplois demeureront en Nouvelle-Écosse, comme par le passé. En échange, l'entreprise néo-écossaise ouvrira plusieurs usines à Terre-Neuve et y créera ainsi des emplois. Les deux sociétés auront des avoirs dans chacune des provinces.

**M. Crouse:** Monsieur le Président, je remercie le ministre de sa réponse.

#### LES MARCHÉS DU POISSON SALÉ

**M. Lloyd R. Crouse (South Shore):** Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre mais concerne un autre domaine. Le Canada ayant vu baisser ses ventes de poisson salé sur les marchés mondiaux qui sont dans le marasme, les pêcheurs se tournent maintenant vers le marché du poisson frais de la Nouvelle-Angleterre, ce qui nuit au prix de vente de tous les poissons. Le ministre est-il conscient de la situation? Dans ce cas, quelles mesures entrevoit-il en vue de trouver de nouveaux débouchés au poisson salé du Canada, de manière à diversifier nos marchés et à venir en aide au secteur des pêches qui est durement éprouvé du point de vue économique?

**L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans):** Monsieur le Président, le député me demande ce que je compte faire afin de trouver de nouveaux débouchés pour la morue salée. Je lui signale avec fierté que j'ai dirigé dernièrement une délégation d'hommes d'affaires au Portugal. A la suite de nos démarches et sur mes instances, ce pays a décidé pour la première fois de s'approvisionner en morue salée principalement au Canada. Notre pays comblera 55 p. 100 des besoins intérieurs du Portugal. C'est une percée dont il faut se réjouir.

\* \* \*

● (1450)

#### LES PENSIONS

##### LE SORT DES FEMMES ÂGÉES VIVANT SEULES

**M. Neil Young (Beaches):** Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le ministre n'ignore pas que le Conseil national du bien-être social a publié un rapport sur les personnes de soixante-cinq ans et plus qui confirme ce que nous savons depuis un certain temps, à savoir que 60 p. 100 des femmes âgées vivant seules sont dans la pauvreté, puisqu'elles ont droit au SRG. Le rapport nous le rappelle, mais le ministre est au courant de la situation depuis trois ou quatre ans—depuis que je suis ici. Madame le ministre peut-elle dire à la

#### Questions orales

Chambre ce qu'elle compte faire dans l'immédiat et à la longue, pour aider ces femmes âgées seules à sortir de cette pauvreté.

**L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur le Président, je compte faire de mon mieux le plus tôt possible.

**M. Young:** Cette réponse n'est pas du tout satisfaisante et elle ne réconfortera pas les femmes qui cherchent de l'aide parce qu'elles se trouvent dans une situation grave.

##### ON DEMANDE D'ÉLARGIR LE RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

**M. Neil Young (Beaches):** Monsieur le Président, le comité de la réforme des pensions et le ministre ont déjà dit qu'il fallait en réalité étendre le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec pour que ces personnes âgées reçoivent leur juste part des richesses du pays. Je demande à nouveau à madame le ministre quand elle présentera à la Chambre un programme visant à améliorer les régimes publics de pensions qu'elle compte respecter afin d'aider effectivement les personnes âgées qui en ont le plus besoin.

**L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur le Président, si le député parle du rapport du groupe d'étude parlementaire, ce qui est apparemment le cas, à en juger d'après sa deuxième question, il sait sans doute que le gouvernement est en train de l'étudier. Comme nous l'avons toujours dit, nous comptons intervenir aussi rapidement que possible.

\* \* \*

#### LA SANTÉ

##### LA FRÉQUENCE DES MALFORMATIONS CONGÉNITALES DANS LA PARTIE OUEST DE TORONTO

**Mme Ursula Appolloni (York-Sud-Weston):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Elle est au courant de l'article du *Globe and Mail* d'aujourd'hui qui fait état de la fréquence des malformations incurables dans la partie ouest de Toronto. Son ministère possède-t-il des données qui confirment ces constatations, et étant donné le caractère dangereusement incertain des conclusions, son ministère mènera-t-il sa propre enquête sur ce triste phénomène?

**L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur le Président, à priori, quand une étude sur la santé ou l'hygiène fonde l'une ou l'autre de ses constatations sur un élément de caractère racial, nous sommes, si je puis dire, doublement circonspects. Nous n'avons pas reçu les données pertinentes du ministère de la Santé de l'Ontario. Nous les avons demandées aujourd'hui. Je vais mettre le plus grand soin à étudier la façon exacte dont cette étude a été menée, la taille de l'échantillon et la région géographique précise pour voir si les conclusions sont valables ou non.